

*Linderpartin*

## **Postulat lié au rapport « Amélioration de l'offre en matière de transports publics »**

La fusion des communes de Val-de-Ruz encouragée par l'Etat a réuni 15 communes sur un territoire de 124 km<sup>2</sup>.

Pour cette nouvelle entité, il est indispensable de construire une cohésion entre les villages ainsi qu'avec les communes voisines. A cet effet, un réseau de transports publics satisfaisant est indispensable. En l'état, les résultats des négociations entre le Conseil communal et le Conseil d'Etat ne sont pas acceptables.

En début d'année 2015, un projet cohérent de refonte des lignes de bus pour les transports au Val-de-Ruz et vers l'extérieur avait été présenté par la Commune au Canton. Ce projet a finalement été ignoré par l'Etat sans même que la Commune n'en soit informée en cours de travaux. Egalement sans information préalable, des prestations existantes (sur la ligne Villiers-Cernier par exemple) ont été réduites.

Un des éléments centraux de la refonte des lignes de transports publics est une extension de la ligne 421, devant relier les villages situés au sud de la vallée (La Côtière) avec la couronne nord du Val-de-Ruz et les Montagnes neuchâteloises. Ce projet n'est pas soutenu par le Canton comme il conviendrait; les horaires des lignes en correspondances sont mal adaptés et les coûts de quelques améliorations finalement prises en compte après intervention de la Commune sont intégralement mis à charge de cette dernière. Il y a donc discrimination envers notre nouvelle commune.

De plus, le village du Pâquier, situé à 3 km de la ligne de bus TransN existante, n'est toujours pas relié aux transports publics. Les champs des skis des Bugnenets – Savagnières qui consistent le site sportif le plus important du canton en la matière entre le Val-de-Ruz et St-Imier se justifie comme en témoignent des motions acceptées, mais, toujours pendantes devant les autorités législatives respectives du Grand Conseil et du Conseil général.

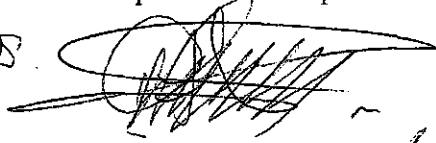
Ainsi, nous demandons instamment, au Conseil communal de relancer des négociations avec le Conseil d'Etat afin d'étudier et d'obtenir :

- une reconnaissance du statut de « ligne à l'essai » et conséquemment le soutien financier prévu à cet effet pour les améliorations portées et à encore porter sur la ligne Neuchâtel - Savagnier - Cernier - Les Hauts-Geneveys, ligne dont l'offre devrait être au minimum à la cadence horaire ;
- une desserte de substitution à l'heure, du lundi au dimanche, en journée et en soirée (offre actuelle), pour palier à la suppression des arrêts de train à la halte de Montmollin - Montezillon ;
- une mise en place des dessertes attendues entre Val-de-Ruz et St-Imier (avec correspondance avec la ligne de bus St-Imier - Chasseral, de la zone de Malvilliers – La Jonchère, d'Engolon, de la Vue-des-Alpes et de Pierre-à-Bot (ligne directe entre Les Hauts-Geneveys, Fontaines, Valangin et gare de Neuchâtel aux heures de pointe) comme présentée dans le rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à l'horaire 2016 des transports publics du 5 février 2015 ;
- une optimisation des correspondances entre trains et bus, respectivement entre bus et bus, en gare de Neuchâtel, des Hauts-Geneveys, des Geneveys-sur-Coffrane ainsi qu'aux points d'échanges de Cernier et de Boudevilliers.


Signatures :

N.B. Ce postulat pourrait être un postulat interpartis

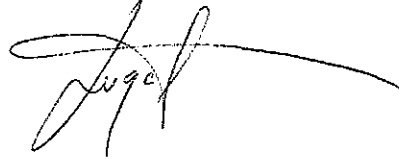
Pour le groupe PS.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name with a long horizontal stroke extending to the right.

Pour le groupe PLR-PDC

A handwritten signature in black ink, consisting of a few sharp, angular strokes.

Pour le groupe Les Verts

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a long horizontal line.